

Fiche lecture 5 CHIVALLON (1997)

Du territoire au réseau : comment penser l'identité antillaise

CHIVALLON C., 1997, "Du territoire au réseau : comment penser l'identité antillaise ? ", in Cahiers d'Études Africaines, 37(4), 1997, pp. 767-794.

Table des matières

« Territoire racine » versus « réseau-ancrage »	2
L'identité territoriale : le monde des mornes à la Martinique	4

Formulation de la problématique sur l'identité antillaise a connu des variations très sensibles, et parfois chez un même auteur. Sans remettre en cause l'évolution de la pensée d'un auteur qui doit rester vivante.

Jusqu'au début des années 1980 : conception en termes d'incomplétude et de négativité par rapport à un modèle identitaire, volontiers ramené à celui de la communauté solidaire qui a dominé →

- problématique de l'aliénation pour considérer le social antillais que sous l'angle d'une incapacité à générer du lien social
- histoire comme lourd fardeau dououreux qui remplace un corpus de traditions unificatrices.

A partir des années 80 : nouvelle approche de l'univers antillais affranchie du modèle d'une socialité à l'occidentale, cad hantée par l'idée de l'identité « historique » redevable d'une inscription spatio-temporelle forte, inspirée du double principe de la racine et du territoire.

Identité antillaise : non figé sur des orientations communautaires, révèle des formes identitaires inhabituelles, non circonscrites, animées par le mouvement et de l'hybridité et que l'on pourrait ramener à la métaphore du réseau.

→ remise en cause des schèmes de la pensée occidentale et des catégories mises en oeuvre par les sciences sociales.

→ façon de composer l'identité autrement

→ évitement de la catégorisation, diversité et caractère changeant des identités.

Risque de confusions et de contradictions insurmontables des alternatives.



Fiche lecture 5 CHIVALLON (1997)

Du territoire au réseau : comment penser l'identité antillaise

A partir de deux études menées pour une la Martinique entre 1988 et 1989 auprès du groupe des petits paysans des mornes et pour autre au Royaume-Uni entre 1994 et 1995 auprès de migrants origine jamaïcaine je voudrais montrer que appel un et autre de ce qui est désigné ici comme un motif paradigmique de identité le territoire et le réseau se révèle nécessaire sans forcément buter contre des incompatibilités majeures.

« Territoire racine » versus « réseau-ancrage »

1972 : ouvrage de Jean Benoist, qui marque les débuts de la recherche anthropologique aux Antilles françaises.

1983 : ouvrage de Francis Affergan clôture une période de littérature sciences sociales appuyée sur les prémisses de l'aliénation.

Pendant cette période, l'identité antillaise apparaît en termes de pathologie sociale.

« Tarte à la crème de l'intellectuel antillais » (Suvelor 1983), elle fournit le substrat de base pour ne pas minimiser l'immense contrainte physique et symbolique exercée par le système esclavagiste et colonial.

D'autres auteurs ont tenté de s'extraire de ce schéma, en donnant une autre vision « du retour du même ».

La période du début de la traite à l'avènement de l'assimilation est une période pour laquelle aucun auteur ne parvient à faire ressortir une capacité à « être soi », sujet engagé dans sa propre histoire : ni Césaire et sa portée vers l'origine d'avant esclavage, ni les auteurs de l'antillanité, qui se sont tournés vers un avenir annonciateur du dépassement du conflit annihilant des cultures.

Ce travail de reconstruction de l'histoire, s'il consent à identifier des poches de résistance, ne semble pas vouloir s'en remettre à l'immédiateté de l'expérience antillaise.

Les lectures visant à ouvrir des brèches authentiques et héroïques dans l'édifice de l'aliénation (Afrique de Césaire ou le marronnage de Glissant) s'inspirent plutôt de moments déconnectés des pratiques quotidiennes, moments dont la richesse symbolique se trouve signifiée et signifiante par contraste avec un vécu antillais socialement appauvri et atrophié. Il y a bien lieu de noter la co-présence de « deux mémoires » dont l'une, historique, résultat d'une démarche intellectuelle destinée à reconstituer une connaissance du passé, serait tentée de disqualifier autre collective « accrochée des réalités vivantes » formée de discours et pratiques populaires. En d'autres mots : « une mémoire historique glorieuse » et « une mémoire collective honteuse » (Jolivet 1987 306).



Fiche lecture 5 CHIVALLON (1997)

Du territoire au réseau : comment penser l'identité antillaise

L'institution familiale et la sociabilité ont sans doute fourni les deux thèmes de prédilection pour définir l'ampleur du désordre social antillais. Dans les deux cas est la question du modèle de référence qui se profile.

La petite paysannerie formée par les descendants des anciens esclaves ont montré les faiblesses de la structuration collective. 2 ouvrages marquants :

- Glissant, 1981 :
 - Paysannerie : représente une forme de résistance populaire & une forme d'organisation collective inachevée ;
 - Pratique de survie qui ne suffisent pas à consacrer en traditions des habitudes communes.
 - Collectif « dispersé » où l'accumulation et la transmission ne s'opèrent pas d'une génération à l'autre.
 - Rassemblement mais pas nation car ne parviennent pas à constituer un savoir sur leur couche commune, ou à former l'unité tout court.
- Affergan, 1983 → 2 concepts :
 - Asocialité : se traduit par « une rivalité entre les individus au travail, un égoïsme sur le plan économique et affectif et une méfiance généralisée ;
 - Mode d'improduction : absence de pratiques directement reliées aux besoins de la collectivité.

Le collectif est fait d'éléments éclatés qui ne semblent obéir qu'à des pulsions et des affects individualistes ou atomisés.

➔ la constitution d'un ciment collectif semble difficile : à cause de l'absence d'emprise sur la réalité. L'histoire est rupture, « non histoires » (Glissant, 1981), sans cesse subie. Glissant estime que la conscience collective se voit privée de sa capacité à jouer un rôle unificateur, à rassembler et à donner du sens aux éléments fragmentés du passé.

L'absence de production « de la vie réelle » (Affergan, 1983) entraîne des conséquences sur l'espace, « tenu comme le vecteur de la perpétuation de cette défaillance collective ».

➔ lien entre appropriation de l'histoire et appartenance à un lieu.

L'affirmation de soi passe par le balisage rassurant de l'espace en même temps qu'elle découle du contrôle des ressources du lieu. Mais dans la mesure où l'esquisse d'une possession de cet espace n'est pas même amorcée, l'inscription, comme la définition de soi, reste impossible.

Ce sont les motifs du territoire et de la racine qui se profilent dans ce système conceptuel de l'identité : l'asocialité ne prend forme que dans une réalité communautaire. Le lieu doit pouvoir résituer les contours d'un corps collectif et de camper l'usage de la limite/frontière.



Fiche lecture 5 CHIVALLON (1997)

Du territoire au réseau : comment penser l'identité antillaise

Affergan : la relation à l'autre est censée être contenue dans un système unitaire, sédentaire et solidaire.

Bougerol, 1987 : **l'identité collective antillaise** est nécessairement reliée à la notion de territoire. Une méconnaissance des agencements de la parenté doit être liée au lien substantiel entre la terre et l'ancêtre inexistant.

Le social peut-il être conçu ailleurs que dans les territoires ?

Le territoire-racine est évacué, susceptible d'être à l'origine d'une production de savoirs dominateurs et réducteurs.

Il ne s'agit plus de rendre compte d'une adéquation au réel, mais d'appliquer à ce réel une représentation sociale particulière, à la fois héritée et motivée.

L'identité territoriale : le monde des mornes à la Martinique

Texaco de P. Chamoiseau fait l'éloge du chaos, tout en mettant en évidence le partage de références communes. L'expérience de la communauté solidaire, au destin éphémère, permet tout de même de conserver la trame de l'unité sous l'apparence de la dispersion.

Bibliographie à connaître :

- Glissant, 1981, *Le discours antillais*, Paris, Editions du Seuil.
- Affergan, 1983, *Anthropologie à la Martinique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

